

Consultant pour l'Évaluation et Renforcement des capacités coopératives minières dans la ceinture de cuivre-cobalt de la RDC



TERMES DE RÉFÉRENCE

Évaluation et Renforcement des capacités coopératives minières dans la ceinture de cuivre-cobalt de la RDC

1. Brève présentation d'IMPACT

IMPACT est une organisation indépendante à but non lucratif qui transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Depuis trois décennies, elle développe des approches innovantes pour dissocier le commerce des minerais de valeur des conflits.

IMPACT croit fermement qu'un changement durable et transformateur dans le secteur des ressources naturelles se produira par le renforcement des habiletés, l'investissement et la mise en valeur des acteurs locaux : voilà la conviction profonde et le principe qui guident les actions d'IMPACT.

2. Contexte et justification

Avec l'appui financier d'Affaires mondiales Canada, IMPACT met en œuvre le projet intitulé « Stabilité et sécurité des communautés minières en République démocratique du Congo ». Ce projet vise à améliorer la sécurité des communautés minières artisanales riveraines des mines industrielles du futur Corridor de Lobito dans le sud du pays, notamment dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba.

Depuis plusieurs années, la croissance du secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE) en République démocratique du Congo s'accompagne d'un rôle accru des coopératives minières dans l'organisation des activités, la structuration des acteurs et la représentation des intérêts des exploitantes et des exploitants artisanaux.

Toutefois, malgré leur importance stratégique, de nombreuses coopératives présentent encore des faiblesses en matière de gouvernance interne, de transparence financière, de représentativité, ainsi que de capacité à dialoguer efficacement avec les entreprises minières industrielles (LSM) et les autorités publiques. Ces lacunes limitent leur crédibilité et leur capacité à jouer un rôle structurant dans la cohabitation entre l'EMAPE et les mines industrielles.

Dans ce contexte, IMPACT recherche un(e) consultant(e) ou une organisation de la société civile capable de conduire une étude d'évaluation approfondie des coopératives minières afin de mieux comprendre leur fonctionnement, d'identifier leurs besoins spécifiques en renforcement des capacités et de proposer des actions concrètes de renforcement des capacités pour une plus grande crédibilité des coopératives minières de la ceinture de cuivre de la RDC.

3. Objectif général et objectifs spécifiques de la consultance

L'objectif général de la consultance est d'analyser la gouvernance, le fonctionnement interne et les capacités organisationnelles des coopératives minières afin d'identifier leurs forces, faiblesses, opportunités et besoins, et d'élaborer un plan structuré de renforcement des capacités adapté.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Évaluer la conformité et l'efficacité des mécanismes de gouvernance interne de la coopérative — leadership, transparence, participation démocratique, prise de décision et contrôle interne — au regard des principes coopératifs (adhésion volontaire, gestion démocratique, participation économique, autonomie, éducation, coopération et engagement communautaire) et des exigences de l'Acte Uniforme OHADA relatives aux sociétés coopératives. Analyser les pratiques quotidiennes et opérationnelles de gestion financière et administrative, y compris les procédures comptables, la transparence et les mécanismes de contrôle interne.
- Examiner la représentativité et la participation effective des membres, en particulier des femmes et des jeunes – dans les instances et processus décisionnels.
- Évaluer les capacités de dialogue, de plaidoyer et de négociation de la coopérative avec les acteurs externes (mines industrielles, autorités, communautés).
- Définir des besoins prioritaires en renforcement des capacités sur la base du diagnostic organisationnel, opérationnel et institutionnel.
- Développer et déployer des modules de formation adaptés aux besoins identifiés, favorisant l'appropriation par les membres et les dirigeants.

4. Méthodologie et approche

Dans le cadre de cette consultance, il est proposé de mettre en œuvre une approche participative, inclusive et orientée vers les résultats afin de renforcer les capacités organisationnelles des coopératives minières ciblées. La démarche privilégiera l'implication active des coopératives, tout en associant les services techniques de l'État, les autorités locales, la société civile et, lorsque pertinent, les entreprises minières industrielles.

La méthodologie s'articulera autour de trois phases complémentaires et interdépendantes : i) diagnostic organisationnel, ii) renforcement des capacités

Phase 1 - Diagnostic organisationnel

La mission débutera par un état des lieux structuré du fonctionnement des coopératives. Un outil d'évaluation standardisé et contextualisé sera élaboré pour analyser :

- La gouvernance interne (coopérative et OHADA),
- La gestion administrative et financière,
- La représentativité et la participation des membres,
- L'inclusion du genre et des jeunes,
- La capacité de dialogue et de négociation avec les autres acteurs.

Cet outil sera validé lors d'une séance de travail participative réunissant les parties prenantes clés, afin d'assurer son appropriation et sa pertinence contextuelle.

Il sera ensuite utilisé sur le terrain à travers :

- Des entretiens semi-dirigés,
- Des groupes de discussion,
- Des observations directes,
- Une analyse documentaire approfondie (statuts, PV, registres, documents financiers, procédures, etc).

Les résultats permettront d'élaborer des fiches d'évaluation par coopérative mettant en évidence les forces, faiblesses et besoins prioritaires.

Un atelier de restitution permettra ensuite de partager les constats, de valider les analyses et de co-définir les priorités d'amélioration ainsi qu'un plan de renforcement des capacités réaliste et opérationnel.

Phase 2 - Renforcement des capacités

Sur la base des résultats du diagnostic, des modules de formation sur mesure seront développés. Ils porteront notamment les résultats de l'analyse qui pourront potentiellement tourner autour de :

- la gouvernance coopérative et le leadership,
- la gestion financière, la transparence et les mécanismes de contrôle interne,
- le dialogue et la négociation avec les mines industrielles et les autorités,
- l'inclusion du genre et des jeunes dans la gouvernance et les processus décisionnels.

Les formations prendront la forme d'ateliers interactifs, combinant :

- études de cas,
- travaux de groupe,
- exercices pratiques
- échanges d'expériences entre coopératives.

Une évaluation des acquis sera réalisée afin d'apprécier les progrès et d'identifier les besoins d'appui complémentaires.

5. Résultats attendus

Au terme de la consultance, les résultats suivants sont attendus :

- Un outil d'évaluation des coopératives minières est élaboré, validé de manière participative et rendu opérationnel pour une utilisation future par les partenaires et les coopératives ;
- Un diagnostic détaillé du fonctionnement des coopératives minières ciblées est réalisé, mettant en évidence leurs forces, faiblesses, besoins et opportunités d'amélioration ;
- Un plan de renforcement des capacités, adapté aux réalités, priorités et niveaux de maturité organisationnelle des coopératives, est élaboré et validé avec les parties prenantes ;
- Des modules de formation contextualisés sont développés et testés, couvrant les thématiques prioritaires identifiées lors du diagnostic.
- Les membres et dirigeant.es des coopératives bénéficient de sessions de formation interactives, favorisant l'acquisition de compétences pratiques et immédiatement mobilisables.

6. Livrables

Dans le cadre de la consultance, les livrables suivants sont attendus :

- **Rapport de démarrage** comprenant la compréhension de la consultance, la méthodologie détaillée, le chronogramme d'exécution et les outils de collecte proposés ;
- **Outil d'évaluation des coopératives minières** finalisé et validé, incluant questionnaires, grilles d'analyse, critères d'appréciation et modalités d'utilisation ;
- **Rapport de l'évaluation des coopératives ciblées** présentant les constats issus des évaluations, les forces, faiblesses, risques et opportunités, ainsi que les besoins prioritaires de renforcement ;
- **Rapport de restitution** des résultats de l'évaluation intégrant les observations des parties prenantes et un plan de renforcement des capacités co-défini ;
- **Modules et supports de formation** développés et contextualisés sur les thématiques retenues (gouvernance, gestion financière, dialogue EMAPE–mines industrielles, inclusion, etc.) ;
- **Rapport des activités de renforcement des capacités** incluant le déroulement des formations, la participation, l'évaluation des acquis des participant.es, les difficultés rencontrées et les principales recommandations ;

7. Calendrier indicatif des livrables sur 30 jours

Période	Activités principales	Livrables
Jours 1 à 5	Réunion de cadrage, revue documentaire, finalisation de l'approche méthodologique, préparation des outils	Rapport de démarrage incluant méthodologie détaillée, chronogramme et outils de collecte
Jours 6 à 8	Validation participative des outils avec les parties prenantes et ajustements	Outil d'évaluation validé et opérationnel
Jours 9 à 16	Collecte des données sur le terrain, entretiens, focus groups, observations et analyse préliminaire	Rapport de diagnostic des coopératives ciblées
Jours 17 à 20	Analyse des résultats et élaboration des fiches par coopérative	
Jours 21 à 22	Atelier de restitution et priorisation des besoins	Rapport de restitution incluant plan de renforcement des capacités
Jours 23 à 26	Conception des modules, supports et préparation des sessions de formation	Modules et supports de formation finalisés
Jours 27 à 30	Mise en œuvre des ateliers de formation, Consolidation des résultats, formulation des recommandations et finalisation de la mission	Rapport final de mission incluant recommandations, bonnes pratiques et leçons apprises, ainsi que les activités de formation et d'accompagnement

8. Calendrier des paiements

Période	Livrables
Paiement 1 (20%)	Rapport de démarrage incluant méthodologie détaillée, chronogramme et outils de collecte
	Outil d'évaluation validé à travers un atelier participatif et opérationnel
Paiement 2 (80%)	Rapport de diagnostic des coopératives ciblées
	Rapport de restitution incluant plan de renforcement des capacités
	Modules et supports de formation finalisés
	Rapport final de mission incluant recommandations, bonnes pratiques et leçons apprises, ainsi que les activités de formation et d'accompagnement

9. Profil du, de la consultant.e / organisation de la société civile

La, le consultant(e) devra justifier d'une expertise confirmée dans le secteur minier artisanal et dans l'accompagnement institutionnel des organisations de base. À ce titre, le profil attendu est le suivant :

- Expérience avérée en gouvernance minière, formalisation du secteur extractif et enjeux liés à l'EMAPE, y compris les dynamiques coopératives ;
- Expérience confirmée dans la conduite d'études, diagnostics organisationnels, évaluations institutionnelles ou analyses de performance des organisations, idéalement dans des contextes communautaires ou coopératifs ;
- Bonne connaissance du cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel du secteur minier en République Démocratique du Congo, en particulier dans les provinces minières et les zones d'EMAPE ;
- Solide expérience en renforcement des capacités, incluant la conception de modules pédagogiques, l'animation de formations pour adultes et l'accompagnement au changement organisationnel ;
- Expérience démontrée en facilitation participative, conduite d'ateliers multi-acteurs, médiation et gestion du dialogue entre parties prenantes (coopératives, autorités, mines industrielles, communautés) ;
- Excellentes capacités d'analyse institutionnelle et organisationnelle, de rédaction de rapports et de formulation de recommandations opérationnelles et réalistes ;
- Bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral ; la maîtrise du swahili et du lingala constitue un atout important ;
- Une expérience de travail avec les coopératives minières, les communautés locales, les administrations publiques ou les partenaires techniques et financiers sera considérée comme un avantage significatif.

Soumission des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être adressés à anganzi@impacttransform.org, mettant en copie pkumasamba@impacttransform.org accompagnés des documents ci-après :

- Proposition technique ;
- Proposition financière.

- votre CV à jour

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Vous êtes priés de n'envoyer aucun courriel, message WhatsApp, de ne pas téléphoner et de ne pas vous présenter sur place.

La date limite pour le dépôt des candidatures est prévue pour le 10 juin 2026.

Dans l'objet du courriel, **veuillez indiquer le poste pour lequel vous postulez et votre nom**

Nous remercions toutes les personnes candidates, nous communiquerons uniquement avec celles qui seront sélectionnées pour une entrevue. En raison du volume des candidatures, nous vous demanderons de ne pas effectuer de suivi.

310 Miwate Private, Suite 100, Ottawa, Ontario K1R 0E1 Canada | Tel +1-613-237-6768 | www.impacttransform.org

Édifice Botour, 8^e étage, Local 1B, avenue Colonel Ebeya, Gombe | Kinshasa | République démocratique du Congo
Avenue de Boulevard de Libération, N°76, Commune Mbunya, Complexe ACOPELI | Bunia | Province de l'Ituri
Avenue Lumande, N°35, Quartier Latin, Commune de Manika | Kolwezi | Province de Lualaba

